

***BON DE SOUTIEN DES ENTREPRISES  
A LA 7e BIENNALE DES ARTS 2024***

*OUI, je suis d’accord pour soutenir la 7e Biennale des Arts.   
  
J'ai bien noté les avantages accordés aux entreprises mécènes (au verso) et vous adresse ce bon de soutien avec un chèque de  (entourer le montant) :  
  
 200€ 600€ 1 000€ Autre montant…………….*  
*(80€ après déduc.) (240€ après déduc.) (400€ après déduc.)*

*Le reçu donnant droit à déduction fiscale me sera adressé par retour à :*

*Nom\*…................................................. Prénom …......................................................  
Entreprise\*………………………………………………………………………………………………………………  
Adresse….....................................................................................................................  
....................................................................................................................................  
  
Tel : …....................................Mail …...........................................................................*

***Chèque à l'ordre de « 2C2P»***  *ou virement sur compte de Comité Cuiseaux Pays des Peintres(Crédit Agric. Centre Est)****IBAN  : FR76 1780 6009 8004 1098 2326 690  
BIC : AGRIFRPP878  
ou par internet sur notre site cuiseaux pays des peintres / Comment nous aider*** *Compte tenu des délais de bouclage des catalogues et des programmes, les chèques ou virements doivent nous parvenir* ***avant le 15 mai 2024****, pour que le nom des donateurs apparaissent dans les remerciements.****En cas d’envoi d’un chèque accompagné du bon de soutien, il est posté ou déposé à****:****Cuiseaux pays des peintres, 1 rue des Lombards, 71480 Cuiseaux***

*\**Si vous ne souhaitez pas que votre nom ou votre logo apparaissent dans la liste des mécènes publiée dans les documents mentionnés au verso, merci de nous le signaler ici.

***AVANTAGES MECENAT D'ENTREPRISE***

***A partir d'un don de 600 €*** *(soit, après déduction de 60%, 240 €)* ***et au delà****,* ***les entreprises mécènes auront droit à :***

* l’entrée gratuite pour deux personnes à toutes les expositions
* le catalogue des expositions Georges Rousse et Vladimir Skoda
* l’invitation au cocktail du finissage du samedi 21 septembre 2024 en présence des artistes, des autorités et des bénévoles.
* La mention du nom du mécène\* dans le programme et dans le catalogue des expos.
* Un pavé publicitaire de 100 x 75mm dans le journal du programme de la Biennale distribué à 3 000 ex (création transmise par l'entreprise avant le 15 mai)

**A partir d'un don de 200 €** (soit, après déduction de 60%, 80€) **les mécènes auront droit à :**

* l’entrée gratuite pour deux personnes à toutes les expositions
* le catalogue des expositions Georges Rousse et Vladimir Skoda
* l’invitation au cocktail du finissage du samedi 21 septembre 2024 en présence des artistes, des autorités et des bénévoles
* La mention du nom du mécène\* dans le programme et dans le catalogue des expos.

Un pavé publicitaire de 75 x 50mm dans le journal du programme de la Biennale distribué à 3 000 ex (création transmise par l'entreprise avant le 15 mai)  
  
*\**Si vous ne souhaitez pas que votre nom ou votre logo apparaissent dans la liste des mécènes publiée dans les documents mentionnés au verso, merci de nous le signaler ici.